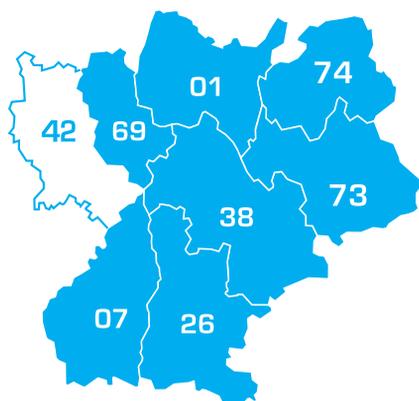


# L'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes

Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

## et la Région Rhône-Alpes





**C**réée en 1983, l'Union régionale regroupe les CAUE de Rhône-Alpes. Elle fonctionne de manière souple et collective. Le secrétariat est animé par le CAUE du Rhône, la conduite des projets est assurée par un des CAUE.

Son rôle est de :

- représenter et promouvoir les CAUE à l'échelon régional ;
- être une plateforme de rencontres et d'échanges pour les professionnels et institutions partenaires et pour les équipes des CAUE ;
- développer des réflexions et des recherches sur des thématiques à vocation régionale ;
- assurer ou coordonner des missions assurées par plusieurs CAUE sur un territoire dépassant le cadre d'un seul département ;
- proposer des actions de formation pour leurs partenaires et leurs équipes ;
- promouvoir des actions spécifiques à l'échelle régionale.

Les CAUE en Rhône-Alpes, ce sont :

- 350** professionnels dans les équipes des CAUE
- 189** lieux de permanence et de conseil
- 1 668** adhérents, essentiellement des collectivités locales
- 1 670** communes couvertes par l'assistance architecturale
- 183** communautés de communes conseillées
- 536** communes conseillées
- 111** participations comme membre de jury dans les concours ou consultations de maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine

## UNE IMPLICATION RÉGIONALE

L'URCAUE délègue un président ou un directeur de CAUE pour la représenter dans les organismes dont elle est membre :

- la conférence technique permanente de la Fédération nationale des CAUE
- le Centre d'échanges et de ressources foncières en Rhône-Alpes
- le groupe de travail « Label jardins remarquables » de la DRAC Rhône-Alpes
- Rhonalpénergie Environnement
- la commission extra-régionale sur le handicap du Conseil régional
- Patrimoine Rhônalpin
- la Commission régionale du patrimoine et des sites
- la Fondation du patrimoine
- FIBRA, Fédération forêt bois Rhône-Alpes



## Financement de l'URCAUE Rhône-Alpes

- cotisations des ses membres ;
- subventions par actions : Région Rhône-Alpes, DRAC, DREAL, ADEME...

## Une publication et un site internet

Dans la revue *Passerelle*, l'URCAUE publie régulièrement le résultat de ses réflexions, recherches et travaux sur des thèmes tels que les intercommunalités et les territoires, l'habitat... L'ensemble de ses activités est accessible sur les sites des différents CAUE.

## Des rencontres régionales

L'URCAUE s'efforce d'être un lieu d'échanges et de débat pour ses équipes mais aussi pour les professionnels et les élus de Rhône-Alpes.



### Formation et voyage d'étude au Vorarlberg

Sur le thème architecture et développement durable en Autriche, exposition itinérante dans les grandes villes de Rhône-Alpes, « Une provocation constructive », conçue avec l'Institut français d'architecture.



### Habitat en Rhône-Alpes

Réalisation d'un référentiel de 80 opérations exemplaires de la production de logements individuels et collectifs en Rhône-Alpes. Organisation d'un colloque. Édition du numéro de *Passerelle* n°5 consacré au sujet agrémenté d'un DVD très largement diffusé en Rhône-Alpes.

### Exposition itinérante Jean-Louis Chanéac, Itinéraire d'un architecte libre

Exposition accompagnée d'une publication.

### Transmitting architecture

#### Congrès international des architectes à Turin

Accueil à Lyon d'une délégation du Piémont avec le Conseil régional de l'Ordre des architectes.

Publication d'un ouvrage, *Transmettre l'architecture*, aux éditions du CERTU.

À Turin, conférence lors du congrès sur le thème « Archi-citizens », avec l'association nationale Territoires et enseignement.

Présentation de la Maison Prouvé au Lingotto et de la maquette du futur siège de la Région Rhône-Alpes réalisé par Christian de Portzamparc; installation de « la Balise ArchiCitizens » (photo), lieu d'animation et d'échanges citoyens sur le cadre de vie.



### Formation qualité d'usage et accessibilité des espaces publics

Comment penser de front accessibilité des espaces publics et amélioration de la qualité d'usage ? Formation à destination des CAUE et des collectivités locales, organisée par l'Union régionale avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne.



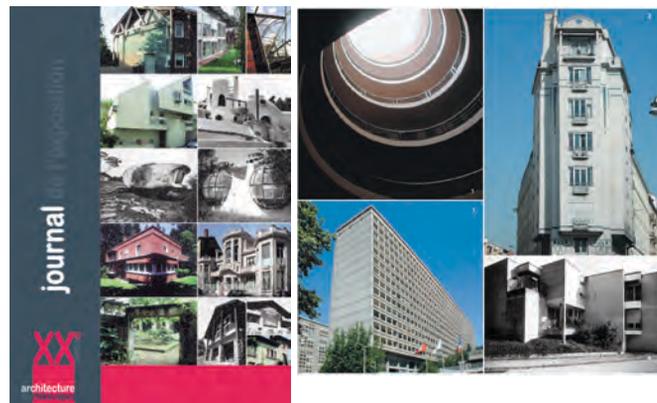
## Architecture du XX<sup>e</sup> siècle en Rhône-Alpes

La publication d'un ouvrage et une exposition ont été l'aboutissement de plusieurs années de travail de l'Union régionale des CAUE pour sélectionner et présenter des bâtiments et des ensembles urbains qui ont marqué le siècle.

Présentée au siège de la Région Rhône-Alpes puis dans de nombreux lieux culturels, des mairies et lycées, l'exposition a accueilli plus de 4 000 visiteurs.

En parallèle, un ouvrage a été rédigé par Bernard Marey, avec des parcours de découverte de ces réalisations architecturales.

*Production : URCAUE avec le soutien de la DRAC et de la Région Rhône-Alpes.*



### Exposition itinérante Henry Jacques Le Même,

1897-1997 - Art du détail et génie du lieu

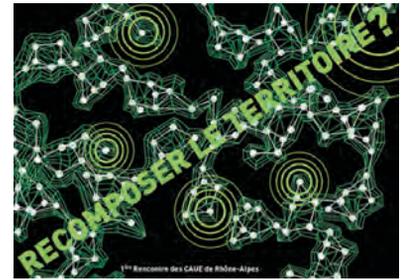
suivie de la publication d'un ouvrage.

*produite par le CAUE de Haute-Savoie en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, l'Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, les archives départementales de la Haute-Savoie, la DRAC Rhône-Alpes et les communes de Megève, de Passy et d'Ugine.*



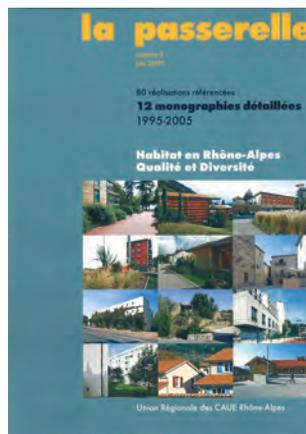
## Les Rencontres des CAUE de Rhône-Alpes « Recomposer le territoire »

Première édition d'un cycle de rencontres proposées par l'URCAUE et ouvertes aux CAUE et à leurs partenaires. Thème 2012 : Espaces métropolisés et fabrique locale du projet, à Bourgoin-Jallieu.



## La Passerelle

Magazine édité par l'Union régionale des CAUE et mis à disposition du public et des partenaires, avec l'appui de la Région. Au sommaire : points de vue et analyses, expériences et témoignages.



## Le Cahier des Jardins

Publication de l'Union régionale des CAUE, avec le soutien financier de la DREAL, mettant en avant des actions ou des réalisations dans chacun des départements, par thématique. Repères et références pour élargir la réflexion.



**D**irectement missionnés ou partenaires via des contrats et des dispositifs de la Région Rhône-Alpes, les CAUE participent de fait à la mise en œuvre des politiques régionales sur le terrain.

Tête de réseau des CAUE, l'Union régionale a conclu une première convention de partenariat avec le Conseil régional de 2008 à 2010. Elle a permis de financer plusieurs actions au titre des politiques de la Région relatives à la culture, l'environnement et la solidarité.

Dans le contexte des nouvelles répartitions de compétences des collectivités locales, l'URCAUE Rhône-Alpes souhaite poursuivre et enrichir cette collaboration avec la Région autour de trois axes :

- **construire des actions sur plusieurs départements**

L'Union régionale est un interlocuteur naturel lorsque les actions envisagées débordent du périmètre d'un seul département ; elle assure le relais auprès des CAUE concernés.

- **être un partenaire pour agir**

L'Union régionale des CAUE est l'échelon pertinent pour porter des actions sur le territoire de Rhône-Alpes.

- **valoriser la région Rhône-Alpes et s'ouvrir à l'Europe**

Voyages d'études, publications, partages d'expériences, accueil de professionnels étrangers : les actions menées montrent que la dimension européenne est une forte préoccupation de l'Union régionale et des CAUE.



## Répondre ensemble à des enjeux climatiques

dans une perspective de développement durable, sur des thématiques qui nécessitent des actions transversales et des compétences diversifiées :

### Faire face au défi climatique

- développer l'éco-construction et intégrer l'impact carbone des aménagements
- concevoir des écoquartiers en s'appuyant sur la concertation
- intégrer les énergies renouvelables et promouvoir le matériau bois
- apporter aux collectivités une expertise environnementale sur les questions d'habitat et d'éco-déplacement

### Favoriser une culture de l'architecture et de l'espace

- diffuser auprès du public des notions architecturales et urbaines au travers d'expositions et de publications
- former et sensibiliser les lycéens sur les notions de ville, d'espace et de territoires
- apporter une assistance à la programmation d'équipements et d'événements publics (médiathèque, spectacle, aménagement collectif...)

### Développer le tourisme durable

- préserver et valoriser les paysages
- aménager les villes et villages
- inclure le patrimoine dans l'économie des territoires

### Ré-équilibrer l'urbain et le rural

- lutter contre l'étalement urbain et sensibiliser à la densité urbaine
- travailler sur les économies d'espace et l'habitat de demain
- promouvoir le logement collectif et l'habitat intermédiaire
- favoriser la solidarité entre urbain et rural dans la planification (SCOT/PLU)
- donner la parole aux habitants et développer la participation et la concertation dans les communes

### Faire progresser l'accessibilité

- établir les diagnostics pour une accessibilité optimale des espaces publics
- travailler à l'accessibilité et la fabrication de la ville dans le cadre du chantier national et régional, en lien avec la loi de 2005 et le programme 2009 espaces publics et 2015 bâtiments.



**L**es CAUE contribuent à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des territoires.

Au fil des ans, ils ont développé les compétences spécifiques à leur métier de conseil et de médiation. Ils ont tissé un vaste réseau de partenaires diversifiés et accumulé une mémoire de l'évolution des territoires. Au-delà des particularités départementales de chaque CAUE, ils ont en commun :

1. une loi fondatrice, la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, qui définit les 4 missions d'un CAUE :
  - conseiller et accompagner les collectivités locales ;
  - former les professionnels, les maîtres d'œuvre, les agents des collectivités ;
  - conseiller les particuliers ;
  - sensibiliser et informer le public, animer le débat public.
2. l'**écoute des acteurs** du territoire et la recherche de solutions adaptées aux besoins, alliées à une capacité à être **initiateur et innovant**, moteur de réflexions ou de projets.
3. la **mise en lien** des partenaires locaux : élus, associations, professionnels et entreprises... Les CAUE sont une force non seulement par les actions qu'ils mènent directement mais aussi par les dynamiques et les coopérations qu'ils suscitent.
4. une **approche transversale, pluridisciplinaire et indépendante** : les CAUE sont positionnés à la croisée des questions d'urbanisme, d'aménagement de l'espace, de paysage, d'architecture et de patrimoine.
5. ils sont regroupés autour de la Fédération nationale des CAUE. On dénombre **92 CAUE** en France.
6. ils sont présents dans tous les départements de Rhône-Alpes à l'exception de la Loire.

Chaque CAUE conseille, accompagne ou collabore avec

- les particuliers
- les collectivités locales
- les professionnels

Trois champs d'actions

- l'architecture
- l'urbanisme
- l'environnement



## Indépendance

Les CAUE sont des organismes assurant une mission de service public, indépendants et de statut associatif.

## Financement des CAUE

Les ressources des CAUE proviennent :

- de la taxe d'aménagement perçue par les Départements,
- de subventions, de contributions des partenaires, collectivités locales, Région, État...
- des cotisations de leurs membres.



Les CAUE de Rhône-Alpes accompagnent les mutations des espaces et des modes de vie en Rhône-Alpes.

Leurs actions portent sur des thématiques situées au croisement des missions des CAUE et des politiques de la Région :

1. la qualité de l'architecture et des paysages
2. l'habitat et l'urbanisme durables
3. les espaces naturels et l'environnement

À la fois outils d'aide à la décision et outils de médiation, les CAUE mettent en œuvre des savoir-faire et une expertise en matière de :

- sensibilisation
- formation
- partage d'expériences
- innovation
- recherche-action
- conseil et expertise

Les CAUE interviennent aussi bien à l'échelle d'un groupe de bâtiments qu'à celle d'un vaste bassin de vie. Ils souhaitent renforcer leur action à l'échelle régionale.

### LES CAUE, PARTENAIRES DE LA RÉGION

Les CAUE interviennent régulièrement auprès des collectivités, syndicats, dans le cadre de dispositifs ou d'actions impulsés et financés par la Région (CD-DRA/SCOT...).

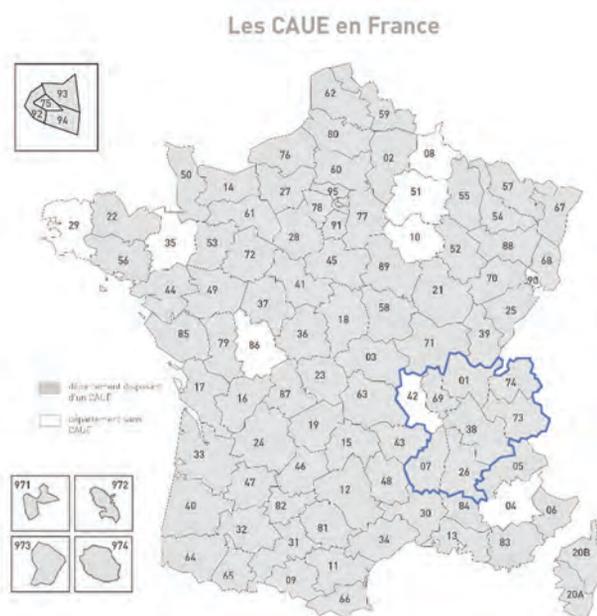
Dans ce cadre, ils accompagnent les collectivités et les maîtres d'ouvrages :

- dans une réflexion préalable, en amont du diagnostic, jusqu'à la définition concrète du projet ;
- dans l'élaboration des cahiers des charges opérationnels ;
- dans l'interprétation et la projection des orientations de l'État (DTA), de la Région (Schéma de cohérence écologique...), au niveau des intercommunalités et des communes (SCOT et PLU).



### Domaines

bâtiment  
quartier  
commune  
intercommunalité  
agglomération  
département  
parc naturel



# La qualité des paysages et de l'architecture

Les CAUE sont appelés par les collectivités à intervenir à plusieurs échelles du territoire en portant leur attention sur une approche globale comme dans les chartes de paysage, les réflexions sur l'habitat en montagne, sur des études urbaines mais aussi sur la connaissance de patrimoine remarquable comme les refuges en montagne.

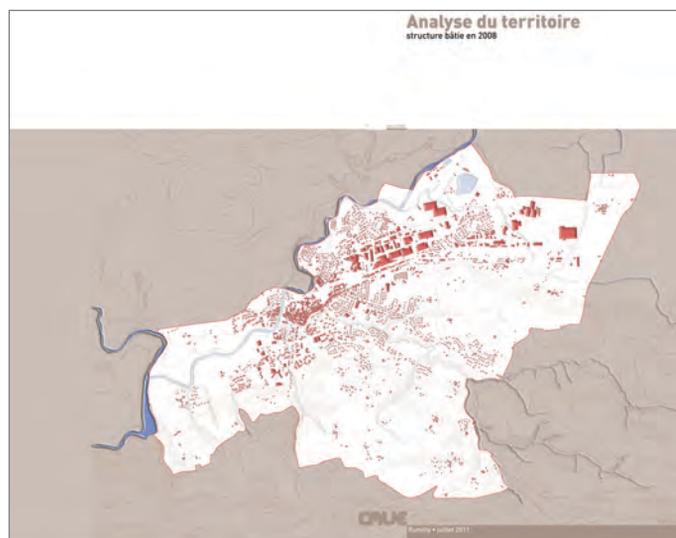
## Opération Cœurs de village

Depuis sa création, le CAUE de l'Ain accompagne les collectivités pour mieux appréhender l'aménagement des bourgs et centres urbains, en particulier dans leurs espaces et équipements publics, avec une exigence de qualité du cadre de vie. La notion d'habitat et les réflexions prospectives tiennent une place importante dans ces actions. Avec les intercommunalités, un volet spécifique concerne l'accueil et le développement touristiques, en lien avec le comité Aintourisme.



## Rumilly, naissance et évolution d'une ville

Disposant de collections très abondantes, les élus et la Conservation de Rumilly ont souhaité une approche scientifique et historique du territoire avant d'établir un discours d'interprétation pour l'installation du musée municipal « Notre histoire » dans de nouveaux locaux. À partir des archives, de l'analyse de typologies architecturales et de l'étude urbaine, ce document réalisé par le CAUE de la Haute-Savoie révèle les événements et les époques qui ont marqué le développement de la ville. Un inventaire identifie les traces de cette histoire permettant d'envisager une valorisation.



## Patrimoine et projet, Habiter en montagne aujourd'hui

*Projet partenarial interdépartemental avec les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors.*

Ce projet a permis l'élaboration d'un référentiel d'architectures contemporaines et de fiches pratiques sur des thèmes tels que « Construire dans la pente », « Accès et stationnement », « Construction et environnement », « Construire en bois ».

Des expérimentations par des concours d'architectes ont été menées sur des bâtiments agricoles ou des aménagements de villages. À noter également des voyages d'étude et la réalisation d'outils pédagogiques dont un site Internet.



## Au croisement des missions des CAUE et des politiques de la Région



### Bâtiments agricoles et paysagers

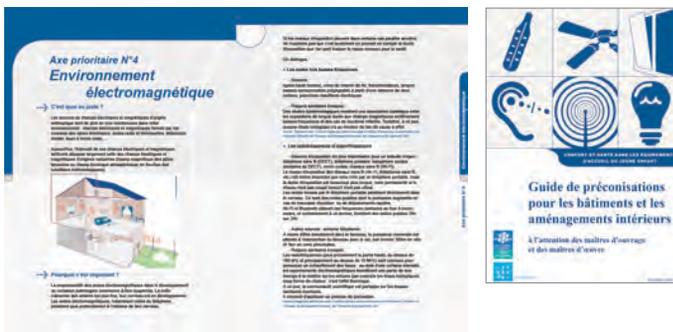
L'autoroute A89 Lyon-Bordeaux traverse le Rhône. La politique « Paysage et développement » contraint l'ASF à consacrer 1% du montant de l'infrastructure pour les projets de particuliers et collectivités mettant en valeur les territoires dans les cônes de visibilité de l'autoroute.

À la demande de la Chambre d'agriculture, le CAUE d u Rhône a identifié les exploitations agricoles, sensibilisé les agriculteurs concernés aux enjeux du paysage, organisé des ateliers de conseils pour leurs projets. Enfin, une exposition et des carnets de recommandations ont synthétisé l'ensemble de l'action.



### Architecture des refuges d'altitude en Rhône-Alpes, 200 ans de constructions

Ce rapport d'étude a été réalisé conjointement par l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble et par l'URCAUE avec l'appui de la DIREN. Il constitue une base importante de données sur ce patrimoine de la montagne.

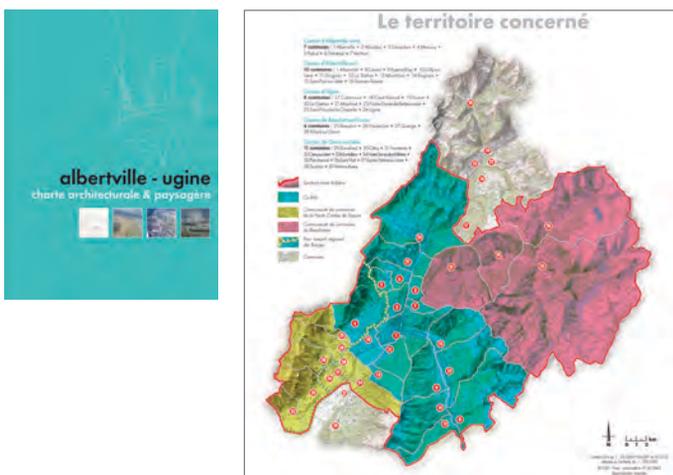


### Confort et santé dans les établissements d'accueil du jeune enfant

CAF, Conseil général de la Drôme, Conseil régional, Ademe

Comment garantir le confort et la santé de l'enfant par une meilleure prise en compte de ses besoins spécifiques dans les projets de construction ou d'amélioration d'équipements ?

Le CAUE de la Drôme et l'ADIL Info énergie 26 ont réalisé, d'une part, un cahier des charges destiné aux porteurs de projets et aux gestionnaires de structures d'accueil et, d'autre part, un guide d'information et de sensibilisation à l'attention des personnels et des usagers.



### Charte architecturale et paysagère d'Arlysière Arlysière, syndicat intercommunal du bassin d'Albertville-Ugine porteur du SCOT

Lancée à titre expérimental en 2005 par le Département de la Savoie, cette première charte architecturale et paysagère a permis de bâtir avec les élus et les services un outil concerté de connaissance et d'évaluation du territoire en matière de paysage, d'architecture et de développement durable. Grâce au soutien de la Région, le service de conseil architectural auprès des particuliers s'est étendu sur les 4 cantons du territoire et fait l'objet d'évaluations.

# Habitat et urbanisme durables

Si les CAUE ont été créés par une loi sur l'architecture, leurs missions n'en demeurent pas moins ancrées dans les réflexions de planification (SCOT, PLU, AEU) et ils s'impliquent fortement sur l'actualité du logement social, adapté, partagé. Ils impulsent des dynamiques d'émulation autour de concours et portent les questions de développement durable à toutes les étapes du projet.

## Accompagner les collectivités dans leurs projets de PLU

*Communes, intercommunalités, Conseil général de la Drôme, services de l'État.*

Le CAUE de la Drôme s'engage dans un accompagnement qualitatif des plans locaux d'urbanisme. Les enjeux : qualifier la commande publique, traduire les objectifs de la collectivité dans le programme du PLU et le cahier des charges de la consultation, accompagner les collectivités durant les différentes phases conduites par le bureau d'études, jusqu'à la finalisation du PLU et le « tuilage » avec l'opérationnel.



## Approches environnementales de l'urbanisme

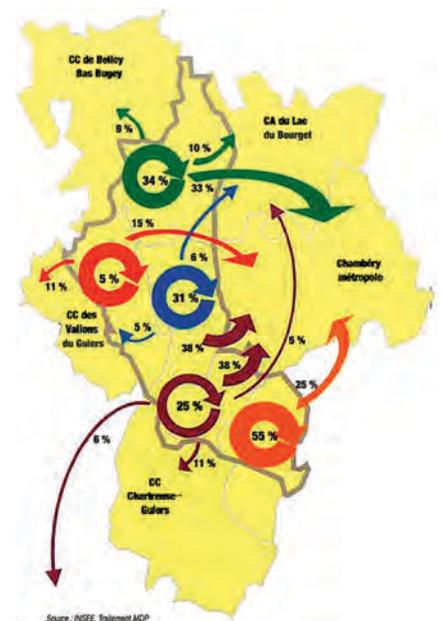
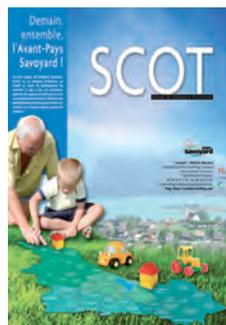
*Cap3B, CDDRA du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse, Ademe*

Le CAUE de l'Ain travaille avec le syndicat mixte Cap3B pour diffuser la démarche AEU dans les réflexions et les politiques d'urbanisme, d'habitat et d'aménagement. Des opérations concrètes s'engagent, un réseau d'acteurs se construit avec rencontres, visites et voyages ainsi que par la signature d'une Charte « Habitat durable ». Cette démarche inclut depuis 2012 un volet habitat participatif.



## SCOT de l'Avant-Pays Savoyard

Le syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard a fait appel au CAUE de la Savoie pour animer, coordonner et accompagner le bureau d'étude en charge du SCOT, ainsi que pour assurer le suivi et la concertation avec les élus, les partenaires et la population (2008 - 2013). L'enjeu est de dessiner un projet d'avenir pour ces communes. L'Avant-Pays Savoyard connaît en effet depuis plus de 15 ans une pression résidentielle très forte qui met en péril les équilibres entre la vocation d'habitat du territoire et le maintien ou le développement des activités locales (agriculture, entreprises, tourisme), avec des répercussions sur la qualité du cadre de vie.





Les atlas du paysage, les diagnostics préalables à la délimitation des Espaces naturels sensibles, l'intégration des trames vertes et bleues dans les projets locaux, donnent aux CAUE une connaissance environnementale qu'ils complètent par des approches plus fines de paysages de caractère (bocage...). Ils animent régulièrement des ateliers, des formations sur les territoires « post-carbone » montrant ainsi leur engagement avec leurs partenaires dans la prospective et l'aménagement de Rhône-Alpes.

## Paysages et espaces naturels sensibles

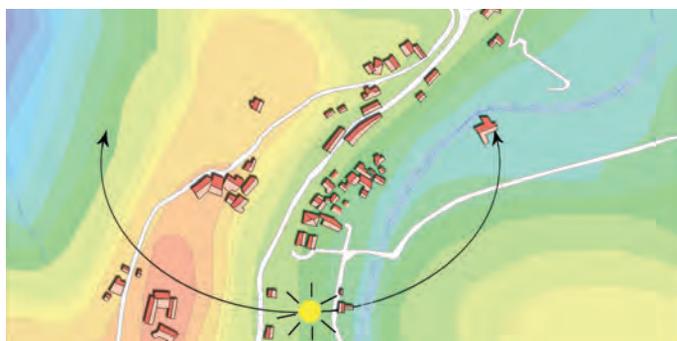
À la demande du Conseil général, le CAUE du Rhône a réalisé un diagnostic territorial des grands sites naturels à valeur paysagère, dans le cadre d'une révision de l'inventaire départemental des Espaces naturels sensibles (ENS) mené à bien en 1993. Aujourd'hui, le Conseil général souhaite réviser sa politique de préservation et de valorisation des espaces naturels pour s'adapter au contexte actuel. L'expertise du CAUE porte sur l'actualisation du diagnostic et la formulation des enjeux strictement paysagers sur le département.



## Centrales photovoltaïques villageoises

### Parcs naturels régionaux des Monts d'Ardèche et du Vercors.

Les CAUE de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère accompagnent la démarche de Rhônal'énergie Environnement d'expérimentation d'une dizaine de centrales photovoltaïques villageoises au sein des Parcs naturels régionaux, dans le cadre d'un projet européen, en réponse au risque de développement hétérogène et individuel des capteurs solaires. Les CAUE sont missionnés pour les réflexions amont et pour l'animation des groupes de travail citoyens.



Exposition et orientation des lignes de faîtage au Chambon-de-Bavas (CAUE de l'Ardèche)

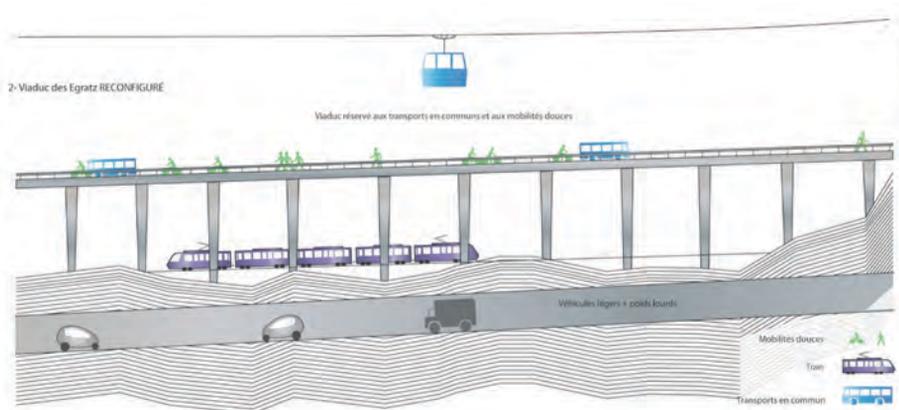
## Vivre en montagne en 2050 : des ateliers « post-carbone » et un colloque avec la fondation Facim

Associée aux CAUE de la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère, la fondation Facim a engagé une réflexion sur ce thème en s'appuyant sur des expérimentations prospectives menées sur les communes d'Arvillard, Revel et Chamonix-Mont-Blanc. Les CAUE ont animé le travail sur le terrain. Ainsi, à Arvillard, 24 élèves d'un lycée professionnel sont partis de trois hypothèses énergétiques pour imaginer les conséquences sur la vie quotidienne et l'habitat. À Chamonix, les ateliers ont réuni élus et experts qui ont bâti

librement des scénarios pour une ville « post-carbone » ne consommant quasiment plus d'énergie fossile.

En décembre 2011 à Chambéry, ces trois démarches prospectives ont été présentées lors de la journée CIMES organisée par la fondation sur ce thème « Vivre en montagne en 2050 ».

Interventions, débats et tables rondes ont réuni élus, architectes, urbanistes, aménageurs et étudiants.



## Au croisement des missions des CAUE et des politiques de la Région

Atlas des paysages de Haute-Savoie

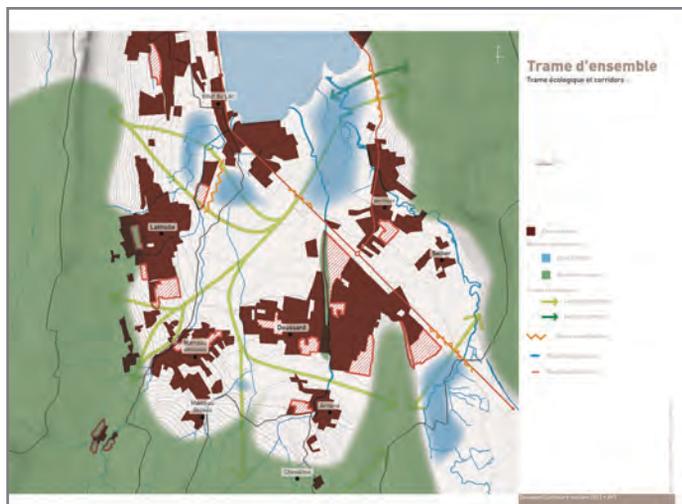


### Atlas des paysages

Les CAUE ont mené à bien ou contribué à la réalisation d'Atlas des paysages. Grâce à ces documents de connaissance partagée, le paysage peut devenir l'affaire de tous, citoyens, élus et professionnels. Les atlas sont disponibles sur des sites Internet interactifs.

Atlas des paysages de l'Ain

*En 2010, 350 personnes ont participé aux cinq journées de rencontres organisées par le CAUE de l'Ain avec visites de terrain, conférences, interventions préparées et débats. Thème de clôture : l'enjeu du paysage dans la conduite des territoires, avec un travail en ateliers et plénière. Partenariats : DREAL, Conseil général.*



### Trames vertes et bleues

L'un des objectifs des Trames vertes et bleues est « d'améliorer la qualité et la diversité des paysages » (loi Grenelle 2). Le lien entre structure des paysages et circulation des espèces a été étudié depuis les années 80. Des outils de connaissance (dont les chartes paysagères et les atlas de paysage) et de protection du paysage pourraient être davantage mobilisés pour maintenir ou restaurer des continuités écologiques. Les CAUE travaillent sur les trames vertes et bleues renforçant ainsi la transversalité entre paysagistes, urbanistes et écologues et favorisant la concertation entre les différents acteurs d'un territoire.



### Sensibilisation au paysage bocager

Cap3B, Agglomération de Bourg-en-Bresse, FRAPNA

Le CAUE de l'Ain travaille depuis longtemps sur le thème du bocage avec exposition, livrets et autres documents. Avec le syndicat mixte Cap3B, il a organisé plusieurs visites de terrain et invité des conférenciers. Une séance de plantation a été réalisée avec le service Espaces verts de Bourg aux jardins collectifs de la Providence. Par la suite, avec la communauté d'agglomération, une exposition de posters couvrant les 15 communes concernées a été réalisée. Un travail d'accompagnement auprès de la Frapna (association de protection de la nature) a permis de compléter son intervention dans les écoles.

# L'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes

Association créée en 1983.

Bureau :

**Paul Delorme**, président

**Arnaud Dutheil**, vice-président

**Georges Bescher**, vice-président

**Nicole Singier**, vice-présidente

**Jean-Luc Piolet**, vice-président

**Gilbert Bouchon**, trésorier

**Catherine Grandin-Maurin**, secrétaire générale

**Bruno Lugaz**, représentant à la CTP (Fédération nationale des CAUE)

Union régionale des CAUE Rhône-Alpes

6 bis, quai Saint-Vincent

69283 Lyon cedex 01

[www.urcauerhonealpes.fr](http://www.urcauerhonealpes.fr)

04 72 07 44 55

## Illustrations

**Page 1.** Le Mont-Blanc et Chamonix © Savoie-Mont-Blanc Hagenmüller/Collectif, Grenoble, arch. Herault Amod © CAUE38 / Exposition Chanéac © CAUE69. **Page 3.** Waldburg, Nüziders, arch. Walter Unterrainer, Zwischenwasser (Autriche), 1997 / Habitat en Rhône-Alpes, Bourg-lès-Valence © CAUE26 / Bourg-en-Bresse, Cours de Verdun, concepteur: Humbert David, Agence Passagers des villes © CAUE01 (Daniel Gillet) / Maison Chanéac (1976) / Chanéac, Aix-Les-Bains (73), Exposition Chanéac © CAUE69, La Balise, Turin © CAUE69. **Page 4.** Saint-Etienne, chalet de Bizillon, arch. Auguste Bossu, 1933 © Daniel Vallat / Lyon, immeuble d'habitation, arch. Emmanuel Cateland et E. Grangette, 1910 © Daniel Vallat / Lyon, immeuble d'habitation, arch. Jean Zumbrennen, 1958-1965 © Daniel Vallat / Meximieux (01), hameau du Menel, arch. Atelier Gagès et Gabriel Roche, 1970-1975 © Pierre Vallet / Ruoms (07), exposition au CAUE du Rhône © CAUE69, maquette de l'église Saint-Pierre de Firminy, arch. Le Corbusier, 1970-1978, 2004-2006. Portrait d'Henry Jacques Le Même, 1973 / Hans Hartung, Sanatorium de Plaine-Joux-Mont-Blanc, 1930, arch. Pol Abraham et Henry Jacques Le Même / Mégève (73), Sanatorium de Plaine-Joux-Mont-Blanc, 1930, arch. Pol Abraham et Henry Jacques Le Même / Mégève (73), Croquis d'un « chalet du skieur » **Page 5.** Rencontres de l'URCAUE, Bourgoin-Jallieu, 27 nov. 2012 © CAUE69, lotissement bioclimatique «Le Clos Saint-Michel», arch. Hervé Vidal / Challes-mes -Eaux (73), ZAC des Hauts de Feuilly, MO : Grand Lyon/Aménageur-SERL, Promoteurs/constructeurs/architectes : SIER/Tekné, France Terre/M. Goy, Nouveaux constructeurs/Roche, Porte des Alpes Habitat/Atelier de Ville en Ville. 1998-2007 / Saint-Priest (69), jardin partagé Desjoyaux / Saint-Étienne (42), Jardin pédagogique © Ville de Marin / Marin (74) **Page 6.** Charte agricole et paysagère de Chambéry Métropole © CAUE73 / Beaurepaire, Isère © CAUE38 / Exposition «Une provocation constructive» © CAUE69 / Villars-les-Dombes, réalisation « Pour un habitat innovant et durable », logements collectifs Les Oures, Dynamité, arch. Thierry Roche © CAUE01 **Page 7.** Maison Chanéac (1976) © Chanéac, Aix-Les-Bains (73) / Bâgé-le-Châtel, conseil couleur selon nuancier de l'Atelier Cler © CAUE01 (Daniel Gillet) / Intervention pédagogique au CAUE 69 © CAUE69 / Exposition Absolu Design Danois au CAUE 69, 2004 © CAUE69 **Page 8.** Résidence Pertuis-Giraud, La-Chapelle-de-Mardore, arch. F. Chazallon © CAUE69 **Page 9.** Action pédagogique « art et nature, le paysage en question », lycée Sacré-Cœur de Privas © CAUE07 **Page 10.** Drom (01) Cœur de village maîtrise d'œuvre : Infratech avec Franck Viollet architecte-paysagiste © Daniel Brochier / Analyse du territoire, Rumilly © CAUE74 / Atlas des paysage, St-Martin-en-Vercors © CAUE26 **Page 11.** Bâtiments agricoles et paysagers © CAUE69 / Refuge du Goûter, CAF-CNDB © CAUE74. / Rosuel-Christian Durupt arch, 1976 © CAUE74 / Guide d'information à l'attention des personnels et usagers des établissements d'accueil du jeune enfant @ CAUE26 et AIL / Charte architecturale et paysagère d'Arlysère © CAUE73 / **Page 12.** Accompagnement des élus, Chamaloc © CAUE26 / Tübingen, voyage «Habitat durable organisé par CAP3B et le CAUE de L'Ain © CAUE01 / Affiche SCOT © SMAPS / **Page 13.** Cycle de l'énergie grise © CAUE38 Créabois / «Autrement» rue Ribière Paris, arch. R.Hondelatte et M.Laporte © Hondelatte et Laporte / Maison de Rodolphe,MO: Foyer Notre Dame des Sans Abris, Arch. Agence Patriarche / Lagorce, équipe lauréate:Timothée Soheylian, Alice Gras et Delphine Bugaud © CAUE07 **Page 14.** Proposition de cartographie pour les ENS du Rhône © CAUE69 / Le Chambon-de-Bavas © CAUE07 / Chamonix, WIMM architectes et Thierry Chanard © CAUE74 / Vivre en montagne en 2050 © CAUE73. **Page 15.** Observatoire des paysages de Haute-Savoie, Sylvain Duffard © CAUE74 / Nantua, Journée Atlas des Paysages de l'Ain © CAUE01 (Daniel Gillet) / / TVB Doussard-Lathuile © CAUE74 / Saint-Denis-lès-Bourg, haie linéaire © CAUE01.

# Les CAUE

## CAUE de l'Ain

Gilbert Bouchon, vice-président du Conseil général de l'Ain, président du CAUE

Nicole Singier, directrice

34, rue général Delestraint

01000 Bourg-en-Bresse

04 74 21 11 31

[www.caue-ain.com](http://www.caue-ain.com)

## CAUE de l'Ardèche

Michel Chantre, conseiller général délégué de l'Ardèche, président du CAUE

Isabelle Bon, directrice

2bis, avenue de l'Europe unie - BP 101

07001 Privas

04 75 64 36 04

[www.archi.fr/CAUE07](http://www.archi.fr/CAUE07)

## CAUE de la Drôme

Marie-Josée Faure, vice-présidente du Conseil général de la Drôme, présidente du CAUE

Jean-Luc Piolet, directeur

44, rue Faventines BP 1022

26010 Valence

04 75 79 04 03

<http://caue.dromenet.org/>

## CAUE de l'Isère

Georges Bescher, vice-président du Conseil général de l'Isère, président du CAUE

Serge Gros, directeur

22, rue Hébert

38000 Grenoble

04 76 00 02 21

[www.caue-isere.org](http://www.caue-isere.org)

## CAUE du Rhône

Paul Delorme, conseiller général du Rhône, président du CAUE

Catherine Grandin-Maurin, directrice

6bis, quai Saint-Vincent

69283 Lyon

04 72 07 44 55

[www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)

## CAUE de la Savoie

François Cuchet, conseiller général de la Savoie, président du CAUE

Bruno Lugaz, directeur

BP 1802

73018 Chambéry

04 79 60 75 50

[www.cauesavoie.org](http://www.cauesavoie.org)

## CAUE de la Haute-Savoie

Guy Chavanne, conseiller général de la Haute-Savoie, président du CAUE

Arnaud Dutheil, directeur

L'Ilôt S - 7, esplanade P. Grimault - BP 339

74008 Annecy

04 50 88 21 10

[www.caue74.fr](http://www.caue74.fr)